J.O d’Annecy 2018

Contribution de Gérard GAGNIER - Ecole Emancipée Drôme

Dans le texte action voté au congrès National de Guidel "le SNEP décide de l’organisation d’un débat sur la question de la candidature d’Annecy aux JO d’hiver (tribune bulletin et site, débat en CDN)." Cette contribution vise à alimenter ce débat que j'ai lancé au congrès en intervenant au nom de l'Ecole Emancipée.

Un Comité Anti Olympique (CAO), auquel participe des syndiqués du SNEP, s'est constitué en février 2009 dans la région d'Annecy, afin de " rassembler, unir, écouter, exprimer les opinions de tous ceux qui dénoncent les diverses dérives sur le projet d'organisation des JO d'Annecy 2018 et qui se retrouvent sur différents thèmes: le social, l'économie, l'écologie, la pratique du sport".

La décision concernant le pays hôte de ces JO, entre la Corée du Sud, l'Autriche et la France sera prise le 6 juillet. Le temps presse donc, pour que notre syndicat, nationalement, apporte son soutien au refus de cette candidature pour lequel agissent depuis déjà plusieurs mois nombre d'associations, partis, personnes de la région Rhône-Alpes. Le manque de transparence, le CAO ne parvient pas à obtenir le budget précis des jeux, ni les documents d'urbanisme sur les différentes installations … motive aussi ce refus.

Le fonctionnement du Comité d'organisation, disposant d'un budget de 24 millions d'euros, chargé de promouvoir la candidature d'Annecy a été marqué par des démissions en cascade, après celle d'Edgar Grospiron, celle récente d'hervé Madoré directeur du Groupe d'Intérêt public (GIP) chargé de budgéter et financer ces JO, avec une enveloppe passée de 3,9 Milliards en janvier 2011 à 4,8 Milliards par le nouveau Président du Comité d'organisation, Charles Beigbeder, membre du Comité éxécutif du MEDEF et candidat proposé par HAVAS qui a remporté l'appel d'offre des JO, pour la communication, les relations publiques, la veille stratégique et le marketing. Guy Drut, récemment gracié, avait décliné la Présidence.

Le plan de communication et la plaquette pédagogique décidée par l'Inspection Académique de Haute Savoie, présentée comme "conçue avec et pour des enseignants" relève plus de la promotion idéologique que des programmes nationaux. Cet ouvrage, indique l'IA dans sa préface "a pour ambition de permettre aux jeunes générations de réfléchir sur les valeurs fondamentales universelles et intemporelles du sport". On est bien loin de la "formation critique" inscrite dans nos textes de congrès. Cette plaquette vise à conter la belle histoire des JO, il s'agit de "montrer que le dossier porté par la France est inscrit dans une continuité" et à justifier les investissements: " il convient de mettre l'accent sur la plus-value apportée par la diversité des aménagements et des événements". La FCPE a, pour sa part, vivement protesté contre l'instrumentalisation des élèves convoqués à des opérations de promotion: "se servir d'un événement politique et commercial comme support pédagogique ne nous parait pas cohérent avec la mission de l'Éducation Nationale". La FSU 74 s'est associée à ces protestations et à critiqué les dépenses engagées: "que penser des sommes engagées pour Annecy 2018, au regard des besoins en matière d’installations sportives (Piscines, salles annexes spécialisées, subventionnement des Activités Physiques de Pleine Nature) qui sont loin d’être satisfaits et pourtant nécessaires à la mise en œuvre des programmes de l'EPS !

La CGT des personnels territoriaux dénonce à son tour à juste titre le déni du droit du travail des salariés accrédités par le CIO, par la convention signé entre celui-ci et la ville d'Annecy :« Par souci de clarté, les parties conviennent, et la Ville et le CNO déclarent et garantissent, que toutes les personnes titulaires d’une carte d’identité et d’accréditation olympique seront exemptes de toutes limitations ou restrictions relatives à la réglementation du travail (salaire, nombre d’heures, etc.) dans le pays hôte pour toute activité professionnelle menée par elles en relation avec les jeux durant

cette période. » (point 11 du contrat Hôte passé entre Annecy et le CIO)

La FDSEA n'a pas obtenu de réponse à sa demande d'un Comité de suivi pour les opérations foncières; son Secrétaire général déclare: "les JO vont prendre d'ici 2018 l'espace agricole qui devait être absorbé d'ici 2033". L'achat d'un terrain par l'agglomération d'Annecy 50 euros le M2, pour l'anneau de vitesse, dans le lieu prévu pour l'unité d'un hôpital ou un futur stade, fait débat.

La préservation de l'écosystème de montagne motive les critiques sur les transports de neige réalisés en convois de camions pour assurer en plusieurs lieux des événements de promotion, sur la mono-économie du tourisme d'hiver, pour laquelle la quasi-totalité des stations sont équipés de canons à neige, provoquant des risques de pénurie d'eau potable (cf. article des échos du 16 mars 2011). A terme avec l'évolution climatique, deux tiers des stations seront condamnés à la fermeture. Habiller cette production artificielle de neige du vocable consensuel de "neige de culture" n'y changera rien.

Les deux autres candidatures ne sont pas plus défendables, tant l'affairisme y règne. Les dirigeants de la candidature de Pyeongchang sont condamnés pour des délits fiscaux et financiers; ils ont été graciés par le Président coréen et maintenu dans leur fonction pour gérer les 120 millions de budget de la candidature. En Autriche, à Garmisch-Partenkirchen, site des épreuves de ski, 59 propriétaires terriens ont écrits à Jacques Rogge, Président du CIO, qu'ils ne céderaient pas leur terre.

En dix ans le budget des jeux a presque doublé. Les canadiens ont fini de payer en en 2006 la note des JO de Montréal en 1976. L'attribution des événements sportifs, tient essentiellement compte, des retours sur investissement attendus, ainsi en va-t-il pour la coupe du monde de football au Quatar riche de pétrodollars. Le train de vie du CIO lui-même est à l'image de ses confortables recettes, dont le simple adhérent sportif bénéficie peu. Les populations, en plus des conséquences de l'austérité imposée pour la survie de ce système, devraient payer le coût des JO! Notre syndicat doit, pour toutes les raisons énoncées, clairement soutenir ceux qui refusent la candidature d'Annecy en 2018 et exprimer son désaccord avec la gabegie de ces jeux où le motif sportif est le faire valoir de nouveaux développement des inégalités sociales. La réflexion doit se poursuive pour des rencontres avec du sens social et à échelle humaine.

Gérard GAGNIER